

SEANCE DU 23 MARS 2014

Le vingt-trois mars deux mille quatorze à dix-huit heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie.

Étaient présents :

Mesdames Véronique SAUZEDE, Gaétane MAUPPIN, Marie GUIDO, Claire LACOUME, Eliane LAFAILLE, Susan INGRAM, Laurence ROUSSET, Messieurs Gilbert SIMON, Roland SIRE, Pierre THARIN, Laurent RIGAL, Etienne MERVOYER, David FERNANDEZ, Alexandre APARICIO, Marc FLANFIN.

Ordre du jour

) Mise en place du conseil municipal.

Monsieur Gilbert SIMON, maire sortant, ouvre la séance à 18 heures, en remerciant la population présente et indique à l'assemblée que la réunion se déroulera en cinq étapes, la première concernera l'élection du maire, la seconde la détermination du nombre des adjoints, la troisième l'élection des adjoints, la quatrième devant le monument aux morts pour y déposer une gerbe, enfin la cinquième au foyer pour y partager le verre de l'amitié.

Il est fait appel à une ou un secrétaire de séance : **Monsieur Roland SIRE**, volontaire, est validé dans cette fonction.

Il cède ensuite la parole à **Monsieur Pierre THARIN**, doyen d'âge du groupe d'élus qui prend la présidence du conseil. Ce dernier fait l'appel des membres élus et il constate que les 15 élus sont présents, soit par ordre alphabétique : Alexandre APARICIO – David FERNANDEZ – Marc FLANFIN – Marie GUIDO – Susan INGRAM – Claire LACOUME – Eliane LAFAILLE – Gaétane MAUPPIN – Etienne MERVOYER – Laurent RIGAL - Laurence ROUSSET – Véronique SAUZEDE - Gilbert SIMON - Roland SIRE – Pierre THARIN -

Il fait appel à deux assesseurs pour s'assurer des opérations de vote : **Mademoiselle Véronique SAUZEDE et Monsieur David FERNANDEZ**, volontaires, sont installés dans cette fonction.

Puis Monsieur Pierre THARIN, prononce une brève allocution au cours de laquelle il remercie la très nombreuse assistance, il félicite la population pour sa participation au scrutin, à plus de 90% qui est quasiment un record dans le département, il rend hommage aux électeurs qui ont voté à 60% pour la liste « ensemble continuons pour Campagne ».

Il précise que les CAMPENOIS témoignent ainsi du crédit qu'ils portent aux femmes et aux hommes formant l'équipe qui a su présenter, sous l'autorité de Monsieur SIMON, tête de liste, un programme de travail et de développement sur plusieurs domaines et donne rendez-vous dans six ans à tous les esprits chagrins qui doutent de la compétence de l'équipe municipale fraîchement élue.

Il indique que ce plébiscite sorti des urnes, conduit chaque conseiller à s'investir avec compétence et rigueur dans l'action municipale et souhaite qu'après une période pré-électorale « agitée », la paix sociale soit rapidement retrouvée au sein du village, en s'appuyant sur toutes les bonnes volontés qui seront sollicitées pour animer le village au travers des associations.

Il conclut en précisant que si le Maire et les 4 Maires adjoints ont un devoir de réserve lié à leur statut, lui, en sa qualité de doyen d'âge, il veillera à ce que le respect soit rendu à chacun dans un esprit de courtoisie et de dignité.

Il indique enfin à Madame INGRAM, sa colistière, tout l'intérêt qu'il porte aux représentants de la communauté britannique et européenne vivant à Campagne, ce sont des campenois à part entière, reconnus par ceux qui ont refusé en bloc tout repli communautaire.

Puis le doyen d'âge fait procéder à bulletins secrets à l'élection du Maire.

Seul candidat, **Monsieur Gilbert SIMON est élu à l'unanimité (15 voix)**

Monsieur Pierre THARIN remet l'écharpe de Maire à Monsieur Gilbert SIMON qui prend la présidence du conseil. Il remercie à son tour l'assistance et l'ensemble des élus pour leur engagement ces derniers mois autour de lui et les invite pour les six années à tout faire pour honorer le programme défini.

Monsieur le Maire propose au conseil l'élection de quatre adjoints au maire afin de constituer la municipalité. Sa proposition est approuvée à l'unanimité, elle fera l'objet d'une délibération. Puis il est procédé à bulletins secrets à l'élection des adjoints.

Premier Maire adjoint en charge de l'environnement, de la régie communale de l'eau et du suivi des travaux avec les entreprises

Monsieur le Maire propose la candidature de **Monsieur David FERNANDEZ**, seul candidat, **il est élu à l'unanimité (15 voix)**

Deuxième Maire adjoint en charge des finances

Monsieur le Maire propose la candidature de **Mademoiselle Véronique SAUZEDE**, seule candidate, **elle est élue à l'unanimité (15 voix)**

Troisième Maire adjoint en charge des personnels, de l'administration générale et du suivi des travaux communaux

Monsieur le Maire propose la candidature de **Monsieur Roland SIRE**, seul candidat, **il est élu à l'unanimité (15 voix)**

Quatrième Maire adjoint, en charge de l'urbanisme et du social

Monsieur le Maire propose la candidature **de Madame Gaétane MAUPPIN**, seule candidate, **elle est élue à l'unanimité (15 voix).**

Monsieur le Maire après avoir ceint chaque adjoint élu d'une écharpe tricolore clôture la séance d'élection du Maire et des adjoints, remercie encore la nombreuse assistance présente et l'invite à accompagner le conseil municipal au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe à la mémoire de tous les Campenois morts pour la France.

Suite à ce dépôt de gerbe, les participants se sont retrouvés au foyer pour y partager le verre de l'amitié.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire